

Monsieur le Président de l'Assemblée, Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Secrétaire général adjoint, Mesdames et Messieurs et chers amis,

Je suis très heureuse d'être ici à Nassau pour diriger la délégation canadienne à la XXII<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA). Je me souviens tout spécialement de cette même époque, l'année dernière, à Santiago, où j'ai assisté pour la première fois à une Assemblée générale de cette organisation.

Au nom de la délégation canadienne, je voudrais vous féliciter très sincèrement, Monsieur le Président, de votre élection. Le programme est chargé et nous devons prendre des décisions difficiles. Je tiens toutefois à vous assurer de l'appui sans faille de la délégation canadienne dans l'exécution de vos importantes responsabilités.

Je désire également remercier le gouvernement des Bahamas de son accueil exceptionnel et des dispositions prises pour la rencontre. La beauté naturelle et la tranquillité de Nassau nous offrent un cadre reposant, particulièrement propice pour aborder les nombreuses questions à l'ordre du jour.

Le Canada est fier d'appartenir à l'organisation régionale la plus ancienne qui soit. Nous avons adhéré à l'OEA parce que nous souhaitons devenir, au sein des Amériques, un partenaire dynamique et à part entière. Je suis d'ailleurs heureuse de constater qu'en dépit du fait que nous n'en sommes qu'à notre deuxième année au sein de l'Organisation, nous avons déjà cheminé dans cette voie.

Nous avons consacré des efforts considérables aux travaux de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, qui a accompli des progrès impressionnants en dépit d'une opposition venue de plusieurs parts. Les droits de la personne ne souffrent aucune réserve et il ne peut y avoir de compromis en ce qui concerne leur défense.

La Commission doit elle-même rester active à son plus haut niveau, c'est-à-dire au niveau des Commissaires que nous élisons nous-mêmes. Elle doit rester indépendante et spécifique et elle doit être objective, soulignant les progrès accomplis, le cas échéant, ou condamnant si cela s'avère nécessaire.

Monsieur le Président, j'exhorte tous les membres à appuyer le travail de la Commission de manière à ce que sa voix résonne, puissante et crédible, pour la défense des droits de la personne. Si nous négligeons de le faire, nous laisserons le terrain à des organisations qui n'appartiennent pas au système interaméricain. Notre organisation doit manifester sa détermination sans équivoque à l'égard de cette question des plus importantes.